

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

PACA

n°8
14 octobre 2022



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD
Fredon PACA
lucile.arnaud@fredon-paca.fr



Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur
contact@paca.chambagri.fr
<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA



<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI	2
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	2
Hémiptères : Cochenilles	2
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	4
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales	4
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	4
Charançon rouge du palmier, <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	4
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	5
Oïdium	6
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	6
Otorhynques	6
Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales	7
Mélanose des agrumes, <i>Diaporthe citri</i>	7
Thrips des serres, <i>Heliethrips haemorrhoidalis</i>	8
Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI	9
Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	9
Végétation spontanée en JEVI	9
Maladies des gazons	9
Ravageurs des gazons	9
Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI	10
Chancre cortical du cyprès, <i>Seiridium cardinale</i>	10
Charançon de l'agave, <i>Scyphophorus acupunctatus</i>	11
Maladie des taches noires du rosier, <i>Diplocarpon rosae</i> = <i>Marssonina rosae</i>	12
Mouche de l'olive, <i>Bactrocera oleae</i>	13
Noctuelle méditerranéenne, <i>Spodoptera littoralis</i>	14
Pourridié, <i>Armillaria sp.</i>	15
Verticilliose, <i>Verticillium sp.</i>	17
<i>Popillia japonica</i> : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France	18
Note nationale Biodiversité	18
Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle	18
Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)	19

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornamentales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Cochenilles

- Cochenilles chinoise, *Ceroplastes sinensis*

Ce ravageur a été observé sur **laurier sauce** dans la commune de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

Cette cochenille **polyphage** est aujourd'hui retrouvée en Italie, France, Turquie, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, ... Elle appartient à la famille des **Coccidae**, caractérisée par un **bouclier cireux mou**. Les femelles adultes sont recouvertes par une **épaisse couche de cire blanche-rosâtre**. Cette couche de cire est constituée d'une **large plaque plate dorsale et de 6 plaques latérales**. Au milieu de chacune des plaques, se trouve une **ponctuation rouge** avec au milieu un petit point blanc. Les **mâles sont ailés et dépourvus de protection cireuse**. Il semblerait qu'ils n'ont **aucun rôle dans la reproduction**, celle-ci est **parthénogénétique**.



Photo : *Ceroplastes sinensis* sur laurier sauce (CHRISCRAFT)

Il existe une **seule génération par an**. Les œufs, de **couleur orangée**, sont cachés sous le bouclier de la femelle. Leur éclosion est progressive et commence **fin juin - début juillet**. Après la ponte, **femelle meurt**. Les larves se développent en **3 stades**. Les larves du premier stade de développement (L1) sont de **couleur blanche et mobile**, elles migrent sur les feuilles pour s'alimenter en se fixant le long de la **nervure centrale** de la face supérieure des feuilles. Elles y poursuivent leur développement en arborant notamment **7 excroissances cireuses blanchâtres** qui leur donnent **une forme étoilée**. Ensuite, les larves de troisième stade (L3), de **couleur rose**, migrent vers les rameaux pour continuer leur développement jusqu'au stade adulte, formant alors des **encroûtements sur les rameaux**.

En Australie, il s'agit d'un important ravageur sur Citrus tandis qu'en Europe, **cette cochenille ne cause pas de dégâts significatifs en vergers**.

Cet insecte est un **piqueur suceur** qui ponctionne de la **sève élaborée** pour s'alimenter. Cela peut provoquer **une diminution de l'intensité de la floraison**, une **augmentation de la chute des jeunes fruits**. Ce prélèvement de sève s'accompagne d'une sécrétion abondante de **miellat**, sur lequel se développe un **complexe de champignons** : la **fumagine**, réduisant ainsi la **photosynthèse**. Ce miellat est très **attractif pour les fourmis** qui **défendent les cochenilles** contre leurs principaux ennemis parasites et prédateurs.



Echelle de risque :



- **Cochenille farineuse sur agrumes, *Planococcus citri***

Des observations de **cochenilles farineuses** sont signalées sur **orangers** dans le secteur d'Antibes (Alpes-Maritimes). L'intensité des attaques est actuellement modérée.

Présentation du ravageur :

Cette cochenille à **corps mou** s'attaque à différentes plantes hôtes. Elle entraîne des **retards de croissance** des plantes, des **déformations** et des **jaunissements de feuilles**. Par ailleurs, elle sécrète du **miellat** sur lequel s'installe de la **fumagine**.

Les œufs sont pondus dans un sac **allongé cotonneux composé de filaments blancs cireux**, ils sont jaune-clair, ovales à ronds. Les femelles ont une forme **ovale** et on les distingue des autres cochenilles grâce à leurs **18 paires de filaments cireux** relativement courts qu'elles ont tout autour du corps et deux longs filaments au bout de l'abdomen. Les mâles sont plutôt rares, **plus petits** que les femelles avec **deux paires d'ailes** et **deux filaments** au bout de l'abdomen. Les larves sont **jaunes** et **recouvertes de cire**.



Photo : Cochenille farineuse (Ephytia)

Les **conditions optimales** de développement de cette cochenille sont des températures **supérieures à 25°C** avec une **humidité relative de 60%**. En-dessous, de 13°C les cochenilles cessent de pondre et en-dessous de 8°C elles ne se développent plus.

Risque de confusion : Certains auxiliaires comme les larves de coccinelles du genres *Scymnus* et *Cryptolaemus* ressemblent beaucoup mais sont **très mobiles** contrairement aux cochenilles. Actuellement, ces larves de coccinelles sont fréquemment observées en extérieur.

Echelle de risque :



BSV n°8 du 14/10/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Gestion du risque :

Lorsqu'une parcelle est infestée par cette cochenille il est important **de détruire les résidus de plante** et les **débris végétaux** afin de limiter les risques de réinfestation, la cochenille **passant l'hiver dans le sol**.

Plusieurs **auxiliaires** peuvent réguler ces populations de cochenilles : la **coccinelle prédatrice** *Cryptolaemus montrouzieri*, les **endoparasites** *Anagyrus pseudococci* et *Leptomastix dactylopii*. Ce dernier étant **monophage**, il ne se développe que sur *Planococcus citri*.



Photo : Coccinelle prédatrice, *Cryptolaemus montrouzieri* (San Martin G.)



Photo : Parasitisme d'une cochenille farineuse par une femelle *Anagyrus pseudococci*.



Photo : Femelle de *Leptomastix dactylopii* en train de parasiter une cochenille farineuse *Planococcus citri*.

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Aucune observation de papillon palmivore n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Aucune observation de charançon rouge n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.



Pour rappel :

L'arrêté du **25 juin 2019** régit la réglementation vis-à-vis du charançon rouge. Il précise la définition du **périmètre de lutte**, les dispositions relatives aux **mesures obligatoires** de surveillance, les dispositions de lutte obligatoire et les dispositions spécifiques. Pour en savoir, plus consultez l'arrêté sur [Légifrance](#).

Le **statut réglementaire** du charançon a changé au niveau européen, pour autant en France celui-ci reste inchangé. Par conséquent, **l'abattage** ou **l'assainissement** des palmiers attaqués reste **obligatoire**.

La liste des entreprises habilitées pour ces travaux est disponible sur : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/entreprises-habilitees-a-intervenir-sur-les-palmiers-dans-le-cadre-de-la-lutte-a1919.html>

Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Les signalements de **mineuses des agrumes** continuent d'affluer depuis les Alpes-Maritimes (Nice, Vence, Menton, Saint-Laurent-du-Var et Antibes) et le Var (Six-Fours-les-Plages). Les dégâts sont **modérés mais très fréquents**. Les dégâts restent **d'ordre esthétique**. Avec la saison, la fréquence des observations devrait diminuer, mais les dégrats resteront visibles. **C'est le moment d'éliminer les pousses atteintes**.

Retrouvez la **présentation et la gestion du risque** dans le BSV précédent : [BSV n°6 du 2 septembre 2022](#)



Photo : Galeries causées par des larves de mineuse (FREDON PACA)



Photo : Mineuse des agrumes (FREDON PACA)



Oïdium

Aucune observation d'oïdium n'est actuellement enregistrée. Il convient tout de même de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Aucune observation de pyrale n'est actuellement signalée. C'est la fin des vols pour cette année. Les chenilles vont hiverner.

Gestion du risque :

Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être **coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé** lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, **l'arrachage du buis** permet de limiter la propagation du ravageur.

Otiorhynques

Aucune observation d'otiorhynque n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.



Autres ravageurs et maladies signalés en Pépinières Ornementales

Mélanose des agrumes, *Diaporthe citri*

Un signalement de **mélanose des agrumes** est communiqué à l'animatrice du réseau. Les dégâts sont observés au Cannet (Alpes-Maritimes). Un **arrosage excessif** aurait favorisé l'installation de ce champignon.

Présentation de la maladie :

La maladie des mélanoses des agrumes est causée par un **champignon** appelé ***Diaporthe citri***. Ce champignon peut infecter **tous types d'agrumes**, mais le pamplemousse et le citron y sont les plus sensibles. Il se développe sur les brindilles mortes des arbres, puis il se propage à d'autres zones de l'arbre et à d'autres arbres par **ruissèlement de l'eau**.

Les symptômes sont visibles sur les **feuilles** et les **fruits**. Les **feuilles** développent de **petites taches rouges à brunes**. Celles-ci sont souvent **cerclées de jaune**, mais cette coloration disparaît au fur et à mesure que la maladie se développe. La surface de la feuille devient alors **rugueuse**. Les agrumes infectés par ce champignon présentent des **taches brunes** ou des **pustules**. Les taches peuvent également se **déplacer** le long du fruit avec de l'eau qui coule, créant ce qu'on appelle une **tache de larme**.



Photo : Dégâts de la mélanose des agrumes sur fruits et sur feuilles (Plantix)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Étant donné que le champignon pousse sur du bois mort, il est important de **couper et d'éliminer** les branches mortes. Il est également conseillé de **désinfecter** les sécateurs avant de les utiliser sur des branches saines.

La maladie se propageant par l'eau, il est donc utile **d'éviter les arrosages aériens et /ou excessif**. Une **fertilisation équilibrée** permet une meilleure résistance aux pathogènes.



Thrips des serres, *Heliothrips haemorrhoidalis*

Une attaque d'*Heliothrips haemorrhoidalis* sur **laurier tin** est signalée à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). L'intensité de l'attaque est **importante**.

Présentation du ravageur :

Appelé "**thrips des serres**" car cet insecte affectionne les **milieux confinés**. Il est tout de même trouvé en **extérieur**. Les adultes du thrips des serres sont **marron foncé** avec le bout (**apex**) de l'**abdomen de couleur plus claire**. Les femelles mesurent **1,4 à 1,7 mm** de long et les mâles entre **1,1 et 1,2 mm** de long. Les pattes sont entièrement **blanches** ou **jaunes**. Le thrips des serres se reproduit par **parthénogenèse**, c'est-à-dire **sans accouplement** et les mâles sont rares. Les adultes ne volent pas bien et ont tendance à rester dans les parties cachées de la plante. Les œufs sont **blancs en forme de banane**, ils sont insérés **individuellement** dans le tissu de la plante. Les larves deviennent **jaunâtres** après s'être nourries. Le thrips des serres passe par **deux stades larvaires**, puis mue au stade pré-nymphal. Le stade nymphal est **jaune clair, avec des ailes naissantes et des yeux rouges**. Il devient plus **foncé en vieillissant**. Les stades pré-nymphal et nymphal ne **se nourrissent pas**.

Le thrips des serres se nourrit principalement du **feuillage** des plantes ornementales. Il attaque d'abord la **surface inférieure** et au fur et à mesure qu'il se nourrit et que sa population augmente, il se **déplace** vers la **surface supérieure**. Les feuilles se **décolorent** et se **tordent** entre les nervures latérales. Les feuilles les plus durement touchées **jaunissent** et finissent par **se détacher**. De plus, les feuilles se couvrent de petites **gouttelettes d'excréments noirs** du thrips.



Photos : 1- Feuille de laurier-tin décolorée, 2- Thrips adulte, 3 / 4 – Larve et adulte (Clément Marc)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il existe des **auxillaires** capables de gérer les populations de thrips des serres comme par exemple : le **thrips prédateur** *Franklinothrips vespiformis* ou l'**hyménoptère parasitoïde** *Thripobius semiluteus*.



Photo : *Franklinothrips vespiformis*
(Université de Californie)



Photo : *Thripobius semiluteus*

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Maladies des gazons

Aucun ravageur du gazon n'est actuellement signalé.

Ravageurs des gazons

Aucun ravageur du gazon n'est actuellement signalé.



Autres ravageurs et maladies signalés en JEVI

Chancre cortical du cyprès, *Seiridium cardinale*

Un **nouveau cas** de chancre cortical du cyprès est signalé dans le secteur de Cannes (Alpes-Maritimes). Les sujets atteints sont dans une **haie très ombragée**.

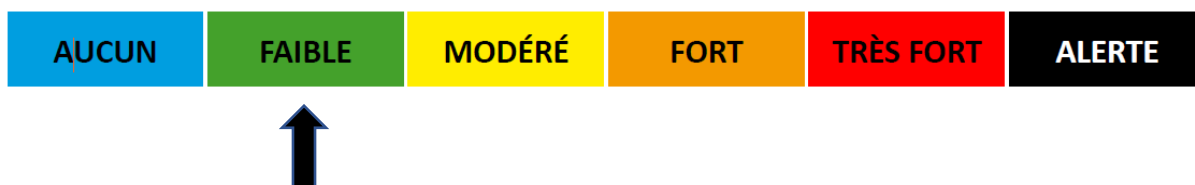
Présentation de la maladie :

Le chancre cortical est une **infection fongique** se manifestant sur les rameaux des **Cupressacées**, dont le **cyprès** fait partie. Les aiguilles **jaunissent** et se **dessèchent**. L'écorce devient **rugueuse**, des **pustules noirs** apparaissent, des crevasses et des excroissances se forment avec un **écoulement de sève** en gouttes. Le symptôme le plus remarquable consiste en un **dessèchement des jeunes rameaux**.



Photo : Symptôme de chancre cortical du cyprès (Olson)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Afin de limiter la **propagation** du champignon, il est nécessaire de **couper** et **brûler** les branches malades. Si le tronc est trop atteint, il faudra **abattre l'arbre entier**.

Pensez à **nettoyer** très régulièrement les **outils de taille** pour éviter de transporter le pathogène d'un arbre à l'autre.



Charançon de l'agave, *Scyphophorus acupunctatus*

Des signalements de charançon noir de l'agave sont enregistrés **quotidiennement** en cette période depuis les Alpes-Maritimes, le Var et les Bouches-du-Rhône.

Point de vigilance : Dans le cas des **plantes ligneuses** (dracaena, yucca...) la pourriture se développe difficilement et les **parties sommitales** (sommets de la plante) sont souvent **asymptomatiques**, l'attaque se faisant **au bas des plantes** (collet et sous le sol).

Les dégâts bien qu'importants sont **difficiles à détecter** et souvent on s'aperçoit de l'attaque suite à la **chute d'une importante partie de la plante** (le risque sécuritaire pour les personnes est réel).

Les sujets de grande taille demandent donc une **vigilance** particulière avec une **inspection fine** (recherche de sciure ou d'exsudats) du collet.

La réalisation d'un **test sonore au maillet** est une aide au diagnostic (détection précoce des zones dégradées).



Photo : Yucca ayant chuté suite à des attaques de charançon de l'agave (Panchaud - VEGETECH)

Retrouvez la **présentation et la gestion du risque** dans le BSV précédent : [BSV n°7 du 16 septembre 2022](#) et plus d'informations sur le site de FREDON PACA : [Charançon noir de l'agave](#)



Maladie des taches noires du rosier, *Diplocarpon rosae* = *Marssonina rosae*

Cette maladie a été observée dans les secteurs de Cannes et Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes). L'observateur nous précise que les rosiers se trouvent dans un lieu avec **une forte hygrométrie ambiante**. Cette situation **favorise l'apparition** de cette maladie.

Présentation de la maladie

La maladie des taches noires est causée par un **champignon** : *Diplocarpon rosae* (anciennement *Marssonina rosae*), qui provoque le développement de nombreuses **taches noires sur les feuilles** plus ou moins **circulaires** pouvant entraîner le **dessèchement** de ces dernières et leur **chute prématurée**. Sans pour autant induire la mort du plant, ce champignon **déprécie fortement l'esthétique** du sujet, **l'affaiblit** et peut **diminuer sa floraison**.



Photo : Symptômes de *Marssonina* sur rosier (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il existe des **variétés résistantes ou tolérantes**.

Concernant **l'arrosage et le mode de culture**, il faut :

- **Ne pas mouiller** le feuillage au moment des arrosages
- Eviter d'arroser le soir
- **Favoriser l'aération** des plantes en évitant de les disposer trop serrées en pépinières
- **Retirer les feuilles atteintes** dès que les symptômes apparaissent



Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Des symptômes de **mouche de l'olive** ont été notifiés dans plusieurs secteurs des Alpes-Maritimes et du Var.

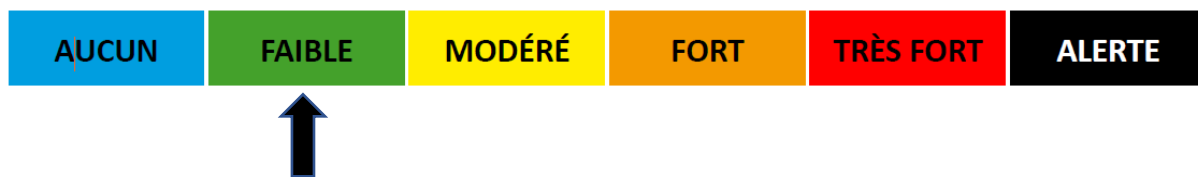
Présentation du ravageur

Les femelles pondent leurs œufs sous la peau de l'olive, la larve **se développe à l'intérieur et se nourrit de la pulpe** sous l'épiderme.

Les dégâts sont causés à la fois par le développement de larve dans l'olive qui peut provoquer une **chute prématurée** des fruits, mais aussi par les **déjections des larves**, qui conduisent à l'altération de **la qualité de l'huile**. Les olives fripées par la sécheresse ne sont pas appétentes pour la mouche mais dans les secteurs où des pluies d'orage sont survenues, les olives sont de nouveau attractives.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » sur le site de la DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/annee-2022-r654.html>

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est possible d'installer **des pièges à mouche** de l'olive fabriqués maison.

- Récupérer une **bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon**.
- Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre.
- **Percer** la bouteille **de 6 trous** répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique.
- Percer un trou au centre du bouchon.
- Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon.
- Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de **suspendre la bouteille à une branche** de l'olivier, une fois le bouchon revissé.
- Préparer **une solution d'eau** dans laquelle on dissout **40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillères à soupe bombées**.
- Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

Le **nombre de bouteilles** est calculé en fonction du **nombre d'oliviers dans le verger** :

- **Jusqu'à une vingtaine d'oliviers** : une bouteille par arbre,
- **Au-dessus d'une vingtaine d'arbres** : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.



Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (**entre fin avril et mi-juin**), elles restent en place jusqu'en **octobre-novembre**. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne **une fois par mois** et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas. Il faut prévoir **120 à 150 g de phosphate diammonique** par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture. **Son coût est très faible.** (Source : AFIDOL.)



Photo : Piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

Noctuelle méditerranéenne, *Spodoptera littoralis*

Des dégâts de **chenilles défoliatrices** sont observés à Gattières (Alpes-Maritimes) sur des plants de potager.

Présentation du ravageur :

Le papillon a une envergure de **3 à 4 cm** sur 1,5 à 2 cm de longueur. Il est **nocturne** donc difficile à apercevoir. Ses ailes antérieures sont **brun-noir** et portent des **motifs caractéristiques** de couleur claire. Ses ailes postérieures sont **blanc-gris avec des bordures grises**.

La femelle peut pondre jusqu'à **2000 œufs** au cours de sa vie. Cette espèce est donc très **prolifique**. Les œufs **blanchâtres** sont pondus par **groupes** de plusieurs dizaines recouverts de **soies**. Les chenilles mesurent de **40 à 45 mm**. Elles n'ont pas de poils et ont une couleur qui varie du **brun clair au brun-noir** selon leur stade (6 stades larvaires sont distingués). Des **bandes claires** et les **taches sombres** sur les côtés du corps permettent de mieux les distinguer des autres chenilles.



Photo : Adulte Spodoptera littoralis (O. Heikinheimo)



Photo : Chenille de Spodoptera littoralis (Biologische Bundesanstalt für Land und Forstwirtschaft archive)



Les chenilles consomment les **racines**, la partie comprise entre les **feuilles** et les **racines** (le collet) ou les **feuilles**. Les feuilles sont **trouées**, plus ou moins dévorées. La plante **flétrit** suite à des perforations au niveau du collet. On peut également trouver des **déjections** noirâtres ou verdâtres. Elles ne sont plus actives en **dessous de 12 °C**.



Photo : Dégâts de *Spodoptera littoralis* sur feuilles de blette (FREDON Corse)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

L'irrigation favorise la viabilité des larves et l'émergence d'adultes. Il faut donc favoriser les **faibles hygrométries** et rester particulièrement vigilant sur ce point en cas d'installation de filets insect-proof. Ces filets peuvent en effet limiter l'**aération** de la culture.

Retourner la terre en hiver afin que les **prédateurs** puissent se nourrir des chenilles qui s'y trouvent ou que le **froid** les fasse mourir

Maintenir la biodiversité au jardin, en effet certains insectes comme les **carabes** sont des prédateurs de chenilles nocturnes

Pourridié, *Armillaria sp.*

Plusieurs cas de **dépérissements causés par le pourridié** sont enregistrés dans les Alpes-Maritimes (Mougins et Saint-Jeannet). Les signalements ont été effectués sur **laurier tin, laurier rose et figuier**. Il semblerait qu'un **excès d'arrosage** soit la cause du déclenchement de la maladie.



Présentation de la maladie :

Le pourridié (ou armillaire) est un **champignon** pathogène qui touche de **nombreux végétaux ligneux**. Il envahit le **système racinaire et circule sous l'écorce, tout le long du collet**. Dans un premier temps, des **filaments blancs microscopiques**, appelés **mycélium**, se développent dans le sol puis forment par la suite des **filaments** (des **rhizomorphes**) capables de **s'enrouler** autour des racines d'un arbre et de les **faire pourrir**. Petit à petit, c'est tout le système racinaire qui est touché, jusqu'à la base du tronc. Sa présence engendre ainsi la **destruction progressive des tissus vasculaires** et entraîne des **carences hydriques** et **nutritionnelles** provoquant le **dépérissement du feuillage**. L'attaque est **irréversible** et entraîne la **mort rapide et brutale** du végétal atteint. **Aucun moyen de lutte curatif n'est efficace**.

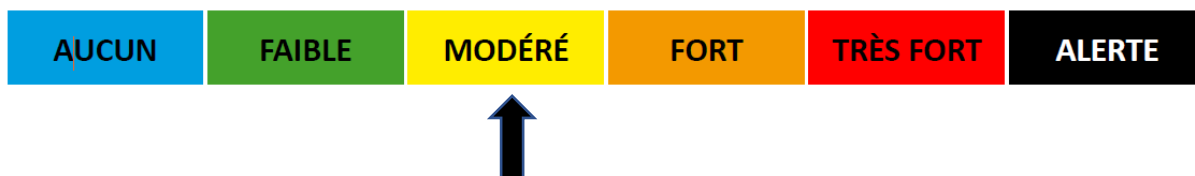


Par la suite, des **bouquets d'armillaire** apparaissent au pied des végétaux atteints. Il s'agit du **mycélium secondaire** qui désigne la **fructification** du champignon apparaissant généralement à **l'automne** sous la forme de **bouquets de petits champignons** à collerette blanc crème, avec un pied fin, surmonté d'un **chapeau couleur miel** plus ou moins étalé selon son âge et **moucheté d'écailles brunes**.



Photo : Frêne colonisé par l'armillaire (Peter O'Connor)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il existe toutefois des **moyens préventifs** :

- Maintenir un bon **équilibre hydrique** et **d'amendement** au pied des massifs et des arbres
- Améliorer le **drainage** du sol si besoin
- Stimuler les **défenses naturelles** des végétaux grâce au **champignon antagoniste *Trichoderma sp.***, qui entre en compétition avec les champignons pathogènes du sol.



- Si présence de foyers, **éliminer rapidement les plantes touchées** afin de limiter l'extension du pourridié aux autres végétaux.
- **Eviter de replanter** sur une zone déjà infestée.

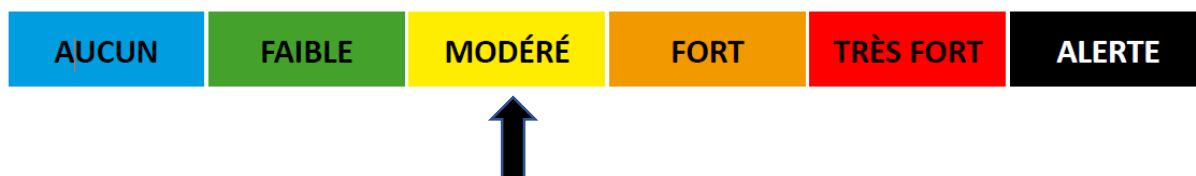
Verticilliose, *Verticillium sp*

Des symptômes de **verticilliose** ont été notifiés sur laurier cerise dans les Alpes-Maritimes à Vence et Tourrettes-sur-Loup.

Présentation de la maladie :

La verticilliose est causée par un champignon : *Verticillium*, entraînant un noircissement des feuilles parasitées qui sèchent et tombent très rapidement (1 à 2 jours). Des taches foncées plus ou moins étendues apparaissent sur le feuillage. Ensuite, les feuilles deviennent molles avant de finir complètement teintées en brun. Le **développement** du champignon **est favorisé par un sol ou un microclimat trop humide**.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est nécessaire d'éliminer le plus rapidement possible les parties atteintes et de désinfecter les outils de taille.



Popillia japonica : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France

Le **scarabée japonais** est déjà présent en Italie et en Suisse depuis quelques années, la **probabilité qu'il entre en France est haute**. Cet insecte ravageur représente une **menace** pour des centaines d'espèces de végétaux. Pour avoir une chance de l'éradiquer du territoire, il sera nécessaire **d'intervenir dès la première détection de l'insecte**.



Photo : Scarabée japonais adulte (MASPERO)

Retrouvez la suite de la publication sur : <https://www.anses.fr/fr/content/protection-des-v%C3%A9g%C3%A9taux-identifier-au-plus-t%C3%B4t-l%E2%80%99arriv%C3%A9e-du-scarab%C3%A9-japonais-en-france>

En cas de suspicion de détection, prendre contact avec la DRAAF-SRAL ou la FREDON de votre région.

Retrouvez la note nationale BSV : [ici](#)

Note nationale Biodiversité

Retrouvez la note nationale à la fin du bulletin.

Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle

Cette note établit la **liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle**, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la **methodologie d'élaboration** de la liste, et notamment les critères généraux de **définition des produits** concernés. Elle est mise à jour tous les mois.

<https://info.agriculture.gouv.fr/qedei/site/bo-agri/instruction-2022-678>



Fiches de reconnaissance SORE (Surveillance Officielle des Organismes nuisibles Réglementés ou Émergents)

Retrouvez les **fiches de reconnaissance de différents organismes réglementés sur la plateforme d'Épidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV)** : <https://plateforme-esv.fr/index.php/Diag>

De nouvelles fiches sont régulièrement publiées.

Vous pouvez également **recevoir les bulletins de veille hebdomadaires et mensuels** en suivant le protocole ci-dessous :

- 1- Envoyer un mail à l'adresse suivante sympa@groupes.renater.fr en **utilisant l'adresse mail sur laquelle vous souhaitez recevoir les bulletins de veille**
- 2- Indiquer dans l'objet du message : **Subscribe esv_veille_newsletter Prénom Nom (indiquez vos propres prénom et nom)**
- 3- Laisser le **corps de message vide**

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus vrai pour les productions sous serres.

Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile

Observations

FREDON PACA, A2VP, AgrobioTECH, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Agrodioagnostic, Atrium Paysage, Botanic, Terres d'Azur, Arboris consultants, Jardinerie NOVA, Ville de Vitrolles, Espace Paysage (Groupe Genre)

Financement

BSV n°8 du 14/10/2022 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

19

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

